



Préavis pour faire grève dans la fonction publique ?

Par Topology

Bonjour a tous,

Je cherche de l'aide pour ma femme qui est animatrice périscolaire dans une école publique en CDD d'1 an chaque année (contractuelle).

Il y a eu un mouvement de grève hier mardi 17 janvier, et elle n'a pas informé sa directrice qu'elle en faisait parti. Aujourd'hui elle ne travaille pas (école fermée le mercredi) et elle vient de se faire convoquer assez fermement pour s'entretenir dès son retour au sujet de son absence injustifiée.

Il me semble qu'un agent gréviste n'est pas obligé de prévenir mais peut être nous trompons nous ? Je trouve un peu de tout sur internet.. est-ce que quelqu'un saurait si ma femme est en tort, ça permettrait de l'aider lors de son échange avec sa directrice.

Merci beaucoup a tous.

Par clio921

Bonjour,

Un fonctionnaire quel qu'il soit, a l'obligation de prévenir en amont sa hiérarchie sur sa volonté de faire grève, même si celle ci dure 1 heure.

Par Topology

Aïe ! Merci de la réponse. Elle aurait donc du prévenir.. c'est bon a savoir pour les prochaines fois, personne ne lui avait dit. Et savez vous combien de temps avant elle doit prévenir ?

Par clio921

Je crois qu'il doit être de 24 h , mais sans certitude.

Par LaChaumerande

Un fonctionnaire quel qu'il soit, a l'obligation de prévenir en amont sa hiérarchie sur sa volonté de faire grève, même si celle ci dure 1 heure.

Pas tout à fait exact. Dans le secondaire, aucune obligation de prévenir.

En revanche, l'épouse de Topology travaillant dans le primaire, il n'est pas impossible qu'elle soit assujettie à l'obligation de prévenir.

Par Prana67

Bonjour,

Si j'en crois cette réponse ministérielle de 2020 les atsem ne sont pas concernés
<http://www.senat.fr/questions/base/2020/qSEQ200214320.html>

S'il y a un délai c'est 48h et moins de 24h avant, l'agent qui s'est déclaré gréviste ne peut plus revenir en arrière

Par Topology

Merci pour le lien.. rien de sûr donc. J'avoue ne pas tout comprendre a ce texte je suis loin d'être juriste. Ma femme va essayer de se renseigner auprès du syndicat